

Le gouvernement provincial administre un sanatorium de 145 lits, confié à un Bureau de commissaires; une subvention annuelle est versée pour venir en aide aux anciens patients du sanatorium dans le besoin ainsi qu'aux autres tuberculeux indigents qui attendent leur admission et à leurs familles. Le travail local en ce qui concerne la tuberculose relève de la santé publique, et des cliniques sont tenues périodiquement en des endroits centraux de la province. La Ligue antituberculeuse de l'Île du Prince-Edouard, société bénévole qui tire ses fonds de la caisse du timbre antituberculeux de Noël, agit en étroite collaboration avec le sanatorium provincial de la division de la santé.

Il est pourvu à des subventions annuelles aux hôpitaux généraux qui, en retour, admettent gratuitement toutes les personnes indigentes qui ont besoin de soins hospitaliers. Les dépenses d'administration d'un hôpital pour maladies mentales sont payées presque en entier par le gouvernement provincial.

Le ministère de la Santé administre deux cliniques pour maladies vénériennes, l'une à Charlottetown et l'autre à Summerside; des lits d'hôpital sont fournis à certains malades. Toute la médication nécessaire est fournie gratuitement aux personnes qui sont trop éloignées des dispensaires publics.

Nouvelle-Ecosse.—La province est divisée en six districts sanitaires dirigés, chacun, par un médecin compétent aidé d'un personnel d'infirmières de la santé publique, d'inspecteurs de la salubrité publique, de commis et de sténographes. Sous la gouverne du ministère de la Santé, ces unités exécutent des programmes généraux de santé publique.

La ville d'Halifax, avec un médecin compétent et son personnel, constitue une unité sanitaire distincte, tandis que chaque ville ou municipalité a un médecin à temps discontinu, un bureau de santé et un inspecteur de la salubrité publique. Les fonctionnaires des unités provinciales se chargent de la direction et s'efforcent d'uniformiser et de coordonner le travail des services municipaux.

Sont attachés au bureau central le ministre de la Santé, un sous-ministre de la Santé, un statisticien médical et épidémiologiste, un technicien de la santé publique, un surintendant du service public d'infirmières, des laboratoires de bactériologie, de pathologie et d'hygiène industrielle, une division de l'aptitude physique et de la nutrition, une clinique de traitement "Kenny" pour la poliomyélite et un personnel de commis aux statistiques, de commis généraux et de sténographes. Il y a une clinique du cancer à l'hôpital général Victoria, institution possédée et dirigée par le gouvernement.

Dans les districts de santé, des infirmières spécialisées dans l'épidémiologie des maladies vénériennes sont à l'œuvre, et il y a dix cliniques de traitement tenues par des directeurs à temps discontinu.

Nouveau-Brunswick.—Le ministère de la Santé, administré par un ministre de la Santé, a été créé en 1918. Il assure les services suivants: assainissement général, y compris les sources d'approvisionnement d'eau et les systèmes d'égout; suppression des maladies transmissibles, y compris la tuberculose et les maladies vénériennes; laboratoire de santé publique et fourniture des produits biologiques; inspection médicale des écoles; réunion des statistiques vitales; service d'infirmières et de bien-être de l'enfance; nutrition; enseignement de l'hygiène et surveillance générale et coordination du travail des commissions d'hygiène des sous-districts.

Sous l'autorité du ministre, ce ministère est dirigé par un médecin en chef qui est aussi officier général de l'état civil. Le personnel se compose d'un adjoint